



Accident de la route :Pretium Doloris

Par **LaaQuica**, le **28/09/2020** à **21:11**

Bonsoir à tous,
Suite à un accident de la route, avec quelques séquelles temporaires, mon médecin m'a suggéré de demander le Pretium Doloris. Sauriez-vous m'indiquer à qui dois-je demander cela ? Mon assurance ? C'est elle qui doit mandater le médecin expert ou dois-je le faire moi ?
C'est assez flou..
Je vous remercie d'avance de vos précieux conseils.
Belle soirée.
Bien cordialement.

Par **chaber**, le **29/09/2020** à **07:54**

bonjour
impossible de répondre avec aussi peu d'éléments:
- constat amiable, constat de police?
si constat amiable croix cochées pour A et B
- l'adversaire est-il assuré?

Par **LaaQuica**, le **29/09/2020** à **08:32**

Bonjour,
En effet, je n'ai pas été précis. Aquaplaning sur Autoroute. Avec un passager majeur. Pas d'autres dommages. Voiture HS. Mais personne sur la route à ce moment là fort heureusement..
L'assureur à fait vite, Pacifica et m'a déjà proposé une somme pour le véhicule. Voilà où j'en suis en espérant avoir été plus précis.
Pas de constat de police. Juste un remorqueur qui est venu. Pas d'alcool ni drogue bien entendu et assuré tous risques :)
Belle journée.

Par **chaber**, le **29/09/2020** à **08:38**

vous étiez conducteur? votre passager a-t-il été blessé?
Si oui avez-vous une garantie du conducteur?
Relisez votre contrat . les conditions et limites sont mentionnées. Souvent le présumé dolois n'est pas pris en charge

Par **LaaQuica**, le **29/09/2020** à **09:03**

En effet j'étais le conducteur. Ma femme côté passager. C'est d'ailleurs elle qui a le plus de douleur post accident..
Garantie conducteur oui..
Donc pour vérifier je dois voir cela du côté de mon assurance c'est bien cela ?
Merci de vos lumières.

Par **chaber**, le **29/09/2020** à **09:19**

Votre épouse peut bénéficier de la loi Badinter pour indemnisation si elle a été blessée.